

Sommaire

- L'Association Sportive
- Résultats des élections
- Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
- Agenda

Ces pages pour informer l'ensemble des parents sur le fonctionnement du collège en général (en référence aux textes du Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale), **mais aussi sur la vie du Collège que fréquentent nos enfants** (notre point de vue, nos actions à propos des voyages scolaires, des activités entre 12h et 14h, du restaurant scolaire, ...)

L'Association Sportive

Durant l'année scolaire 2001-2002, 4 activités ont été proposées les mercredis après midi sous la responsabilité des professeurs d'E.P.S du collège.

L'ensemble des activités a accueilli 101 licenciés, ce qui représente 19,5% de l'effectif du collège :

- l'athlétisme : 24 élèves
- la gymnastique : 16 élèves
- le volley-ball : 30 élèves
- le V.T.T. : 31 élèves

Ces élèves ont participé aux championnats départementaux, voire d'académie dans certaines disciplines (athlétisme et V.T.T.).

Cette année, ce sont une cinquantaine d'élèves qui se sont inscrits à l'A.S. pour participer à l'une des **3 activités proposées : athlétisme, volley et V.T.T.**

Pour l'activité volley, les élèves fonctionnent en équipe, par niveau d'âge (benjamins, minimes ou cadets). Madame COLPIN a quelques soucis car le faible nombre d'élèves inscrits dans cette activité ne lui permet pas de mettre en place des équipes qui respectent les règles d'âge imposées pour participer aux tournois.

Si vos enfants sont disponibles le mercredi après midi, qu'ils viennent rejoindre leurs copains de l'A.S.

C'est l'Association Sportive (professeurs + parents) qui, le 1 février 2002, a organisé le loto. Les bénéfices dégagés ont permis notamment de subventionner la classe de neige (2 classes de 4^{ème}) et le voyage en Écosse (élèves de 4^{ème} et 3^{ème} de la section européenne) et de réduire ainsi la participation demandée aux parents (participation 30 euros par élève).

L'Association Sportive prend en charge nos enfants pour une participation modique (17 euros). Elle est le lieu de l'apprentissage non seulement des règles du sport pratiqué mais aussi de règles de vie (entraide pour l'entretien du matériel, respect des potentialités et du rythme de chacun...).

De ces temps partagés naissent des rapports privilégiés entre les élèves de l'A.S et les professeurs d'E.P.S. Tout cela contribue à améliorer l'ambiance de la classe...



Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration

- Nombre d'électeurs inscrits :..... 420
- Nombre de votants : 201, soit une participation de 47,85 %
- Nombre de sièges à pourvoir :... 6

Pour la F.C.P.E.

137 voix (71,35%) soit 4 sièges

Sont élus :

- Titulaires : Liliane MARCHAL, Bernard VALADAUD, Gabrielle CROUZIL, Michelle DUPORT.
- Suppléants : Christine DAVY, Thierry NOEL, Michel DULCIRE, Claude MARTROU.

Pour la P.E.E.P. :

55 voix (28,64%) soit 2 sièges

Sont élus :

- Titulaires : Marie Thérèse VIVIER, Fabienne BAUCHET.
- Suppléants : Chantal LIOTARD, Nathalie LAPUYADE.

Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C)

Émanation de l'Éducation Nationale, le CESC réunit membres de l'équipe éducative du collège et intervenants extérieurs autour de différentes actions de prévention. Les parents sont associés à la mise en œuvre de ces actions.

Pour cette année scolaire : le séjour d'intégration à Saint Bauzille pour les élèves de 6^{ème}, la formation des élèves délégués de classe, une intervention du planning familial sur les maladies sexuellement transmissibles (classes de 4^{ème}), la formation aux gestes de premiers secours (élèves de 3^{ème}), une sensibilisation à l'importance du petit déjeuner (par les professeurs de S.V.T. pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}), une information sur la dyslexie (destinée aux enseignants).

C'est aussi dans le cadre de ces actions que sont programmées conférences et interventions sur **la prévention des dépendances**.

- Pour les élèves de 3^{ème} et de 6^{ème} : intervention de la Brigade spécialisée dans la prévention de la délinquance : comment dire non, rappel de la loi, mais aussi réflexion sur les incidences sur la santé avec le Dr BORRON, Médecin de santé scolaire.
- Pour les élèves de 5^{ème} et 4^{ème} : travail interactif à partir d'une exposition : des élèves parlent des toxicomanies à leurs pairs.
- Pour les adultes (parents et personnels), **deux conférences** :
 - Connaissance des produits, principes et cadres juridiques des interventions, rappel de la loi avec la Brigade spécialisée.
 - L'adolescent en danger, comment écouter, prévenir, accompagner les enfants avec le Dr BRES, Psychiatre.

A noter dès à présent sur votre agenda

- **Jeudi 5 décembre (20h30) : «Adolescence et communication»**, débat organisé par l'École des Parents et des Éducateurs à la Maison Pour Tous G.Brassens à La Paillade.
- **Mardi 10 décembre (20h00) : «Prévention des toxicomanies»**, débat avec la Brigade spécialisée dans la prévention de la délinquance juvénile, organisé par le CESC au collège.
- **Vendredi 31 janvier (20h00) : Loto du collège.**

